

ANNECY, LE LUNDI 16 JANVIER 2023

## VIE INSTITUTIONNELLE

### Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 16 janvier, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente sous la présidence de Martial Saddier. Voici une sélection des délibérations votées.

#### ▪ Social

##### Inclusion sociale :

- **20 000 €** à l'Accompagnement Réadaptation Insertion Education Sociale (ARIES) pour la rénovation de locaux en cours d'acquisition dans le cadre des compétences du Département en matière d'action sociale et de la lutte contre l'exclusion.

##### Logement :

- **383 000 €** à différentes communes et communautés de communes et **643 000 €** répartis entre Haute-Savoie Habitat-Halpadès et Haute-Savoie Habitat pour la rénovation ou la réhabilitation de logements (saisonnier, résidence sociale ou intergénérationnelle) dans le cadre de l'appel à projets pour la territorialisation et l'innovation du Schéma Départemental de l'Habitat.

#### ▪ Environnement / Agriculture

- **465 000 €** à la Commune de Saint-Gervais-les-Bains pour réaliser des travaux de réfection d'un réseau communal d'eau potable sous les RD 43 et RD 143.

- **30 000 €** au Grand Annecy pour une étude d'évaluation de l'impact du changement climatique sur la quantité d'eau mobilisable dans le lac d'Annecy.

- **155 000 €** à l'Association Foire Exposition Haute-Savoie Mont-Blanc pour l'aménagement cheminement piéton, d'un belvédère, d'escaliers, de plantations et de panneaux pédagogiques qui valoriseront la richesse floristique et paysagère de la Haute-Savoie aux abords de la Merle.

- **28 300 €** et **31 000 €** à la Commune d'Abondance pour les travaux d'urgence et de sécurisation de deux tronçons du sentier du tour du lac des Plagnes et pour l'étude hydraulique d'avant-projet liée aux désordres sur la digue du lac des Plagnes.

- **100 000 €** à l'association Abondance Prim'holstein Montbéliarde Hérens (APMH) pour le soutien au secteur rural et à l'organisation de l'événement agricole professionnel « Vaches en pistes » qui se tiendra en 2023 à Rochexpo.

- **20 000 €** à l'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée FUMEX qui a été victime d'une contamination au sein de l'élevage au titre d'intervention auprès des acteurs de la filière agricole en cas de crise sanitaire.

#### ▪ Tourisme

- Commune de Saint-Gervais-les-Bains : **1,5 M €** pour la création d'un ascenseur à eaux usées afin de compléter la chaîne de mobilité douce entre le Fayet et le centre-bourg et **180 000 €** pour des travaux de mise en conformité, de rénovation et d'amélioration de la retenue collinaire du Rosay au titre de sa politique tourisme et du plan alpin.

- **11 M €** supplémentaire à la Commune de Saint-Gervais-les-Bains pour la création d'une liaison par câble reliant le Fayet au Bettex via le parking du Châtelet. L'aide totale du Département s'élève à 21 M € au titre de la politique tourisme et du plan alpin.

- **5 M €** à la Commune de Châtel dans le cadre de son projet global « Coeur de village » portant notamment sur la création d'un espace culturel et touristique au titre de la politique tourisme.
- Commune de Manigod : **347 000 €** pour le projet d'aménagement du col (espaces de stationnement et réorganisation des usages au col), **1,8 M €** pour la construction d'un bâtiment d'accueil et de services (projet hors multi-accueil et logements saisonniers) et **10 500 €** pour la réalisation d'une aire d'accueil vélo dans le cadre du projet d'aménagement et restructuration du col de la Croix-Fry.
- **83 200 €** à la Commune du Mont-Saxonnex pour son projet de création d'un espace pédagogique, ludique et sportif comprenant un pumptrack, la réhabilitation du stade multisports existant ainsi que l'aménagement d'un espace d'agrément (aire de pique-nique, mobilier, espaces verts).
- **216 800 €** à la Commune de Gingolph dans le cadre de son projet de liaison et d'accessibilité lac/village avec la création d'un ascenseur public et l'aménagement d'un escalier public éclairé.
- Syndicat Intercommunal du Massif des Brasses (SIMB) : **411 200 €** pour son projet de développement et diversification du domaine nordique de Plaine-Joux ; **34 000 €** pour la mise en œuvre des différentes opérations (rénovation des sanitaires des domaines des Places et du Panoramique, rénovation des cuisines et création d'une terrasse du bâtiment « Le Panoramique... ») et **142 800 €** pour l'opération « optimisation et modernisation du réseau neige de culture » dans le cadre du développement et de la diversification du domaine alpin des Brasses ; **92 000 €** pour la mise en œuvre des différentes opérations (achat de systèmes de radars pour améliorer la préparation des pistes, mise en place d'automates de vente de billetterie, mise en place d'activités ludiques diverses : saut big air bag, mountain kart,...) liées au projet de développement et diversification du domaine alpin des Brasses.
- **400 000 €** à la Commune de Vincennes pour son projet de réhabilitation du centre de vacances « Les Primevères » d'Habère-Poche au titre du plan Tourisme Montagne afin de renforcer la présence des enfants en station et d'acheter, développer, renforcer les villages vacances et lieux de classes de neige.
- **53 300 €** à la Commune de Chamonix pour son projet de reconstruction du refuge de la Charpoua ; **15 000 €** à la Commune de Sixt-Fer-à-Cheval pour des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau au Refuge de Grenairon ; **9 000 €** à l'Association des Amis de la Nature Thonon-Chablais pour des travaux afin d'améliorer les conditions d'accueil et de confort du refuge au refuge d'Ubine à Vacheresse.

▪ **Voirie**

- **19 300 €** à la Commune de Vallières-sur-Fier pour l'aménagement de la traversée de Sion sur la RD 14 et **100 000 €** à la Commune de Saint-Jorioz pour l'aménagement de la route d'Epagny sur la RD 10.

▪ **Culture**

- **Dépôt de deux candidatures en tant que chef de file dans le cadre du programme Interreg VI-A France-Italia ALCOTRA « Nouveaux défis »** : projet n° 1 : pratiques numériques des jeunes et éducation aux médias et à l'information, et projet n° 2 : changements climatiques et leurs impacts sur la haute-montagne. Les deux projets, s'ils sont retenus par le programme ALCOTRA, débiteront mi-2023 pour une durée de 36 mois.

▪ **Sport**

- **87 000 €** répartis entre le Vélo Trial du Mont-Blanc, le Comité de ski du Mont-Blanc et le Club des sports de Chamonix pour l'organisation d'événements sportifs ; **346 500 €** à différents clubs de sportifs collectifs de haut-niveau ; **117 200 €** répartis entre le Ski-club de Châtel, le ski-club des Contamines et le ski-club du Pays Rochois pour l'achat de matériels.

## CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

**Perrine LODS**

**06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61**

Attachée de Presse

**Leslie Gros**

**06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89**

[media@hautesavoie.fr](mailto:media@hautesavoie.fr)

[hautesavoie.fr/espacepresse](http://hautesavoie.fr/espacepresse)

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)